

Création d'une entreprise

Objectif :

- Réussir sa création d'entreprise en paysage.
- Maîtriser la démarche de création d'entreprise.
- Faire les bons choix pour créer une entreprise durable.
- Acquérir des compétences indispensables au chef d'entreprise

Contenu :

- **La gestion de l'entreprise :**

La filière paysage dans la Région Alsace

Les différents types de marché

Les statuts et les démarches associées à la création d'une entreprise en paysage

- **L'organisation de l'activité**

Raisonner l'embauche d'un salarié et le fonctionnement du collectif de travail

Les principaux risques professionnels en paysage

Organiser et planifier l'activité d'un paysagiste

- **La gestion de la réalisation de chantiers en paysage**

Présentation de l'estimation et de la planification des temps de travaux

Le calcul des différents coûts d'un chantier

Établissement de devis

Moyens pédagogiques :

- Supports papiers, vidéoprojecteur, participation interactive

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

Intervenants :

Bruno Villière et Benoit Brissinger, entrepreneurs paysagistes

Laura Grandmougin, Philippe Iefrançois, formateur CFA et CFPPA du Haut Rhin

Durée : 3 Jours

Dates Lieu:

Rouffach : les 23, 25 et 28 novembre 2011

Schiltigheim : les 13, 14 et 15 décembre 2011

Tarif 2012 :

<u>Statut</u>	<u>Tarif 2012</u>
Chef d'exploitation cotisant au VIVEA *	80 €
Salariés cotisant au FAFSEA	398 € (prise en charge totale par le fond de formation si renvoi du bulletin d'inscription FAFSEA)
Autres fonds de formation (AGEFOS, OPCA2, OPCALIA...)	398 €
Demandeurs d'emplois	Gratuit (prise en charge par la Région Alsace)

* si prise en charge par le comité VIVEA et justificatif de cotisation à jour.